

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 43 SEPTEMBRE 1920

G.-E. DION, Administrateur

Colombie Britannique

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE POUR LES SOLDATS.

M. M. Clément, doyen du collège d'agriculture à l'université de la Colombie Britannique a transmis à LA GAZETTE AGRICOLE l'article suivant préparé par M. F. A. Fink ancien soldat, et décrivant très fidèlement le cours donné l'hiver dernier à l'université pour les anciens soldats. Voici le rapport de M. Fink :

Soixante-dix-huit vétérans qui ont suivi le cours agricole de trois mois donné par l'université ont commencé leurs études le 6 janvier. Ils étaient divisés en trois classes principales et restaient un mois dans chaque classe. La première classe embrassait l'agronomie, l'aviiculture et les travaux généraux en plein air ; la deuxième portait sur l'horticulture, théorique et pratique, et l'entomologie. Trois matières par semaine étaient également consacrées par cette classe à l'art du forgeron et du charpentier ; la troisième recevait des leçons d'exploitation animale et d'industrie laitière. Au commencement du cours les hommes ont formé une organisation ayant un président, un secrétaire et deux autres membres, qui devaient agir en comité, afin d'étudier les questions ayant besoin d'être réglées. Nous avons établi une cantine, chaque élève a contribué la somme d'une piastre pour le stock nécessaire. L'association chrétienne des jeunes gens du collège a fourni des livres et des jeux. Une bibliothèque ambulante a été organisée et des diversions étaient pourvus toutes les semaines.

La section I, dans laquelle je me trouvais, couvrait l'agronomie et l'aviiculture. Les conférences commençaient à 9 heures et se terminaient à midi. Les sujets de l'agronomie étaient l'origine des sols, le drainage, la conservation de l'humidité, les engrais chimiques, les binages, l'assolement des récoltes, la sélection de la semence et l'essai des semences, les semences, la moisson et la conservation des récoltes, les variétés de grain, de graminées, de trèfles et de plantes sarclées, les sols et les engrais qui conviennent le mieux pour les différentes récoltes et d'autres sujets alliés. Les conférences continuaient une heure après le dîner, puis on se mettait aux travaux pratiques de la ferme. Nous travaillions à tour de rôle au labour, au disques, au roulage, etc. On nous apprenait à tuer et à habiller les porcs. On nous enseignait le drainage et l'emploi des instruments d'arpenteur, des outils de charpentier, comment abattre les arbres et comment se servir de poudre pour enlever les souches.

Pour plus de commodité, la classe d'aviiculture était divisée en quatre sections. Chaque section se chargeait alternativement de quatre poulaillers. Cet arrangement donnait à chaque membre de la classe une semaine d'aviiculture pour chaque section. Les sections étaient subdivisées en pairs, deux élèves étaient attachés à chaque parquet d'environ cent poules. Après avoir donné des instructions préliminaires, le soin des parquets était laissé entièrement aux élèves sous surveillance. Les aliments étaient pesés et distribués et l'on tenait un registre de la ponte. A la fin de la semaine les élèves calculaient les totaux, compaient le pourcentage d'œufs pondus, leur valeur marchande d'après leur qualité et les bénéfices donnés par chaque parquet. Il y avait également des démonstrations pratiques de triage et de réforme, et l'on apprenait aux élèves à juger, d'après l'apparence des poules, le nombre d'œufs qu'elles avaient pondus.

HORTICULTURE ET ENTOMOLOGIE

Les leçons d'horticulture étaient très bien vues. Les conférences étaient suivies immédiatement de travaux pratiques, c'est-à-dire, lorsque il y avait des conférences sur les fraises, les zébrés, les framboises ou les groseilles, on conduisait la classe à la ferme où elle recevait des démonstrations pratiques sur la taille, la multiplication, la greffe et d'autres travaux, il y avait toujours des surveillants qui dirigeaient les travaux et corrigeaient les erreurs. Les élèves faisaient eux-mêmes leurs couches chaudes, préparaient les plates-bandes, faisaient les semences, repiquaient et transplantaient les jeunes arbres et plus tard en prenaient soin.

"Nous étudions la biologie en même temps que l'entomologie. Nous avons appris le cycle évolutif des champignons et les meilleurs moyens de les combattre. Nous avons étudié les pulvérisations et d'autres compositions, et noté l'importance de savoir ce que pourquoi l'on pulvérise."

EXPLOITATION ANIMALE ET INDUSTRIE LAITIÈRE.

"La classe d'exploitation animale et d'industrie laitière était divisée en deux sections, l'une travaillant la moitié du mois dans la laiterie. A partir de deux heures de l'après-midi jusqu'au soir, l'autre moitié de la classe travaillait dans les vaches étaient logées. Les conférences de chaque matin portaient sur les bétail, c'est-à-dire, sur les chevaux, les vaches laitières, les porcs et les sautons. Elles étaient suivies de démonstrations sur l'appréciation des animaux, d'après des types modèles. Cette appréciation se faisait dans le bâtiment et dans les hangars. On nous donnait l'occasion de traiter les animaux malades et également de nous servir de l'appareil contre la fièvre de lait. Les études en exploitation animale comportaient la pratique de la traite. L'autre moitié de la classe qui travaillait dans la laiterie l'après-midi apprenait à faire l'épreuve du lait, du lait écrémé, du petit lait et du pourcentage de gras. Nous apprenions également la fabrication du fromage et du beurre, le fonctionnement des écrèmeuses. D'une heure à deux, les questions laitières, notamment les facteurs qui font suer le lait et la crème, qui font rancir le beurre et les éléments constitutifs du lait l'importance du lait dans l'alimentation, la pasteurisation, la stérilisation, les épreuves chimiques, la fabrication de la crème à la glace et d'autres phases de l'industrie laitière.

"Le cours se termina par un dîner auquel les élèves exprimèrent leur reconnaissance pour pour l'attention qu'on leur avait donnée et où les professeurs leur donnèrent de précieux conseils pour les guider dans leur nouvelle carrière. Le souper fut suivi d'un concert."

FETES de Paray-le-Monial

LE GRAND JUBILE DE Sainte Marguerite - Marie

Ce Jubilé pourra se gagner à cinq époques différentes :
Du 8 au 24 Octobre 1920 ;
Du 20 Avril au 5 Mai 1921 ;
Du 20 Mai au 5 Juin 1921 ;
Du 1er au 15 Août 1921 ;
Du 2 au 17 Octobre 1921.
Conditions : Trois visites à la Chapelle de la Visitation et trois visites à la Basilique (elles pourront être faites le même jour), confession et communion en vue du Jubilé, confession pouvant être faite ailleurs qu'à Paray-le-Monial ; en fin un jour de jeûne dans l'un des huit jours qui précèdent les visites et la communion, et une prière à l'intention du Souverain Pontife.

Comment on va chez le Pape

Tous ceux qui ont à cœur le bien des âmes sont préoccupés d'endiguer le flot montant de l'immodestie ; tous ceux qui veulent endiguer le flot montant de l'immodestie sont convaincus que, dans ce gigantesque travail, il faut d'abord donner ses soins à ce qui est le plus urgent ; et il paraît bien que ce qui est le plus urgent parmi tout ce qui est urgent c'est d'obtenir qu'on respecte, à tous les moins, la sainteté des endroits où Notre-Seigneur daigne habiter sacramentellement.

S'il suffit, dans le grand monde, de la simple mention, au bas d'une carte d'invitation, du genre de robe qu'on désire voir porter aux dames, en telle ou telle circonstance, pour que chacune des invitées se fasse un devoir rigoureux de ne pas déroger à ce désir ; s'il suffit que ce soit la mode, à un moment donné, de porter une fourrure à un concert, pour que chacune se considère obligée, sous peine de singularité, d'y étaler la sienne, même un jour de grande chaleur ; s'il suffit d'une simple affiche demandant aux dames d'enlever leur chapeau au théâtre, pour que chacune y trouve un réel bienfait, pourquoi le principe qui préside à ces diverses mortifications des goûts individuels n'aurait-il pas droit d'accès au sanctuaire ?

Voyez plutôt : on se fait un devoir, en s'habillant, de tenir compte du lieu où l'on se rend, des personnes chez qui l'on va et des circonstances dans lesquelles on va les rencontrer ; la toilette n'est pas la même pour un thé, pour une partie de tennis, pour une course au

PREMIERE PERIODE DU JUBILE (8-24 Octobre 1920)

Le 17 octobre, jour de la fête de la Sainte Marguerite-Marie tombe cette année un dimanche. Cette fête sera préparée par une neuvaine de prédication. Ces prédications seront données tous les soirs, alternativement, soit à la Visitation, soit à la Basilique, par le R. P. Faron, en résidence à Strasbourg. La neuvaine solennelle commencera le vendredi 8 octobre.

Au début de la neuvaine, si rien ne s'y oppose du côté des fondeurs et des transports, il y aura, en souvenir de la canonisation de Sainte Marguerite-Marie, le baptême solennel d'une cloche qui portera le nom de la Sainte et qui est destinée à sa campagne même de la chapelle des Apparitions.

Pour la fête du 17, office pontifical à 10 heures. — Allocution de S. R. le Cardinal de Lyon.
Le soir, à 8 heures et demie, allocution de Mgr Berthoin, évêque d'Autun. Rassemblement pendant lequel on portera la chaise de Sainte Marguerite-Marie. Après avoir traversé le jardin de la Visitation, cette procession se terminera dans l'enclos des Chapelains au dôme du Sacré-Coeur.

Plusieurs évêques ont promis leur présence, soit au début de la neuvaine, soit le jour même de la fête de Sainte Marguerite-Marie. S. R. le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, présidera les fêtes du 17 octobre. — Un pèlerinage du diocèse de Beauvais, sous la présidence de Mgr Le Senne, est annoncé pour ce même jour.

Du 22 au 24 octobre, pour clôturer la première période du Jubilé, un triduum de prédications sera donné par le R. F. Anizans, l'apôtre bien connu du Sacré-Coeur.

La Sacrée Congrégation des Rites vient d'élever, pour le diocèse d'Autun, la fête de Sainte Marguerite-Marie au rite double de deuxième classe.

pour un voyage en automobile ou sur l'eau, et pour une visite de sympathie.

C'est affaire de bon goût, de tact, d'adaptation ; il faut éviter les exagérations, les imprudences, les contrastes choquants ou pénibles : chat ou en s'ra, fait de son mieux. Aussi, soit dit en passant, ne soyons pas trop sévères pour celles qui fondent malades en cette matière ; il n'y a pas mauvaise volonté, mais simple défaut de jugement.

Du reste, les inconvénients de ces malades ne sont pas graves : ils le deviennent, ils deviennent même scandaleux quand ces dames, méritant de être le fameux principe du lieu, des personnes et des circonstances, se rendent, en tenue malséante, à l'invitation — d'ailleurs très pressante — de Celui qui fait ses délices d'être avec les enfants des hommes.

Autre chose est de porter toilette claire quand il faudrait toilette sombre, et autre chose est de porter toilette immodeste quand il faudrait toilette modeste ; dans le premier cas on heurte des convenances mondaines, ce qui, après tout, n'est pas grave ; dans le second, on blesse la morale évangélique, ce qui est incontestablement très sérieux.

Lors donc qu'on manque de jugement, on n'est plus excusable de scandaliser son prochain, le jour où des personnes de jugement, des personnes d'expérience suppléent à ce défaut en signalant aux intéressés le danger du scandale.

La responsabilité ne cesse qu'avec l'absence complète du jugement et on trouve peu de personnes décollées qui conviennent de cette complète infirmité.

Mais, se demanderont beaucoup de jeunes personnes, que vient faire le scandale à propos de décolletage ? — Le décolletage même, mesdemoiselles, constitue un scandale bien caractéristique.

En effet, le scandale est une parole ou une action répréhensible vicieuse qui donne occasion à notre prochain de commettre quelque péché.

Or, dans l'état actuel de fragilité de la grande majorité des jeunes gens aussi bien que des hommes plus âgés, on peut dire que la mesure du décolletage est la mesure même du scandale, autrement dit, que l'incitation à péché est une raison directe de la débauchation.

Et personne n'a le droit de dire : "Tant pis pour ceux qui péchent !" Tout chrétien a charge d'âme et c'est un devoir autant de justice que de charité, de ne pas faire tort à l'âme du prochain.

Personne n'a le droit de calculer : "Ce n'est pas mon intention de scandaliser : donc, je ne fais pas de mal." — Ce n'est pas votre intention de scandaliser, soit ; mais si, par la nature même de votre action, quelque chose peut être amené à pécher, vous êtes scandaleux.

Une chrétienne tant soit peu réfléchie peut-elle, de gaieté de cœur, assumer les responsabilités d'un tel titre ? Scandaleuse, cela veut dire amorce de péché, instrument de mort, piège au guet-apens des âmes ; scandaleuse, cela veut dire souvent homicide spirituelle.

Notre-Seigneur a le scandale en abomination ; or, quand vous n'indiquez au péché qu'une seule âme, vous êtes scandaleux ; "celui qui aura scandalisé un seul", et un seul non pas des bons et fermes serviteurs, mais "un ton de pusillis", un seul de ceux qui sont faibles, "il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendît à son cou une de ces meutes qu'un âne tourne, et qu'on le plongât au fond de la mer."

Quand vous ne ruinez que dans cette seule âme qu'un seul degré de

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL
Capital Paye et Surplus \$4,100,000.00
Actif total, au delà de \$39,000,000.00
106 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :
F. H. Bourgoïn, gérant local.

F. H. LEVASSEUR EDGAR LEVASSEUR

L. H. LEVASSEUR ENGR

NEGOCIANTS EN GROS
EPICERIES, FRUITS ET PROVISIONS

RIVIERE DU LOUP STATION, QUE.

grâce vous lui faites un plus grand dommage que si vous détruisiez tout l'ensemble de ses biens temporels—à supporter même qu'elle en regorge—avec, en plus, sa réputation et sa vie.

Par votre scandale, donc, et pour l'amour d'une triste vanité, vous exposez les âmes au purgatoire, vous les exposez aussi aux peines éternelles de l'enfer. Quelle onéreuse responsabilité.

Et quelle audace que de faire ce métier, cette inconscience propagande du mal, jusqu'au pied des autels, en présence du Dieu trois fois saint ; en récitant des actes d'amour ou de contrition !

Espérons qu'une fois sérieusement averties, nos femmes chrétiennes, les jeunes filles est leurs mères, vont enfin voir clair, raisonner juste et se rendre au désir de leurs pasteurs.

Et soyons sûrs, aussi, que les récalcitrantes trouveront des prêtres de vrais pères, qui aient la sainte énergie de leur imposer toutes les sanctions nécessaires.

Les personnes qui sollicitent une audience du Saint-Père ou qui veulent assister à sa messe, peuvent toujours lire, sur leur billet de convocation, les mots suivants : "les messieurs en habits noirs et cravate blanche, les dames en robe noire et en voile" ; et quelles que soient la condition, la croyance, la vie privée, quelles que soient les habitudes de ces dames, toutes se font un point d'honneur de se conformer au protocole.

Mais, quand on a un peu d'esprit de foi, on sait qu'il y a quelque chose de plus grand, de plus solennel

encore qu'une visite au vicario de Jésus-Christ, c'est une visite à Jésus-Christ lui-même, c'est la sollicitation de son pardon, c'est la manducation de sa chair et de son sang.

Si donc les dames du monde entier—trouvant tout à fait convenable le caractère d'uniforme modeste que le protocole du palais pontifical impose à ses visiteuses d'occasion, à plus forte raison devraient, sans misère, obtenir des jeunes filles et des femmes chrétiennes qu'un moins pour aller à l'église, elles sachent rencontrer les désirs non seulement de leur archevêque, mais encore du Pasteur des Pasteurs, le Souverain Pontife lui-même, qui règle le costume des femmes admises en sa chapelle ou en sa présence.

Oh sont les braves, où sont les héroïnes qui, malgré le respect humain, oseront prendre l'habitude de ne fréquenter les sacrements qu'en robes munies d'un col montant ?

Oh sont les convaincues qui se feront les apôtres de ce mouvement devant nécessaire ? où sont les adversaires résolues du scandale dans le lieu saint ?

Oh sont les vraies chrétiennes à la foi agissante et robuste, prêtes à affronter le martyre à petit feu de la raillerie, du sarcasme et du mépris ?

Oh sont les femmes fortes capables de se poser en signe de contradiction au milieu d'un monde affolé de vains plaisirs et de passions jamais assouvies ?

Oh sont celles qui préfèrent l'étendard du devoir à celui du scandale ?
Qu'elles se lèvent !
Le Maître les convoquent et les attend.
V. G.
—"La Semaine Religieuse."